



### 3. CARNETS CLASSEMENT – DIPLOMES – MEDAILLES

*Le projet, bien élaboré, est mis en attente de la réponse de la FFSG.*

### 4. Lionel Avot est nommé correspondant du patinage artistique pour la formation commune « artistique danse »

### 5. Isabelle Mugnier va remplacer Martine Louvet pour le suivi des TDF pendant ses vacances au mois de janvier.

### 6. HANDI – CALENDRIER

Volonté d'inclure une démonstration handi lors des galas des « masters » et des « élites ».

Une démonstration handi sera faite à Cergy lors des championnats de France » junior – minime.

Il est rappelé que Nathalie Robert (DTN) est à l'écoute des clubs désireux d'organiser des actions handi.

### 7. SITUATION FINANCIERE

Pointage par André de tous les frais CSNPA depuis septembre 2010.

Budget prévisionnel par championnat D1 : 9000€

Etablissement d'une fiche de remboursement de frais spécifique  $\Rightarrow$  **André**

Budget prévisionnel 2011 :

- achat de matériel : camera video et imprimante couleur.
- Regroupement « poussins » avril 2011
- Regroupement « avenir » mars 2011
- Séminaire juges et panel catégorie « couple » 2 jours pour 20 personnes.
- 10 réunions de la commission

## 8. PATINEURS ETRANGERS

### ENGAGEMENT PATINEURS ETRANGERS EN TOURNOI DE FRANCE SAISON 2010 – 2011

PRESIDENT	CLUB :
Mail	<i>Signature président et tampon</i>
Téléphone	

<b>Patineur</b> , nom, prénom,	
Date de naissance :	<i>signature des parents ou du patineur majeur</i>
n° licence	

**Cocher le cas correspondant (1, 2, 3 ou 4) compléter, signer l'engagement, scanner et envoyer en pdf au destinataire  
indiqué**

- **1 - Patineurs ayant double nationalité, résidant en France** : française + autre, licenciés FFSG, s'entraînant dans un club français affilié FFSG, possédant les médailles requises.
- **2 - Patineurs étrangers résidant en France**, licenciés FFSG, s'entraînant dans un club français affilié FFSG, possédant les médailles requises.

Les patineurs de ces deux catégories doivent faire le choix en début de saison du championnat national pour lequel ils voudront concourir (France ou pays d'origine) : ce **choix doit être formalisé** auprès de [patricia.scoffier@gmail.com](mailto:patricia.scoffier@gmail.com) et [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com)

**Les patineurs de ces deux catégories participent aux TDF sous les couleurs de leur club, sont classés et participent à la sélection « championnat de France » de leur catégorie. Ils ne font pas de compétitions sélectives au championnat national d'un autre pays que la France.**

A partir de la catégorie novice, les patineurs étrangers (cas n°2), doivent fournir une autorisation de leur pays d'origine, en cas de participation à une compétition internationale type Rooster cup.

- **3** - Les patineurs étrangers ou de double nationalité faisant le **choix de concourir sous les couleurs d'un autre pays que la France**, peuvent participer aux TDF sous les couleurs de ce pays : ils seront classés dans la compétition mais pas au tournoi de France et ne sont pas sélectionnables aux championnats de France.

La demande de leur inscription au circuit Tournoi de France sous le label « patineur étranger » doit être fait auprès de [patricia.scoffier@gmail.com](mailto:patricia.scoffier@gmail.com) et [tdf.csnpa@gmail.com](mailto:tdf.csnpa@gmail.com)

- **4 - Patineurs étrangers, résidant à l'étranger**, non licencié FFSG, non médaillés :  
*Sous la responsabilité du club organisateur (qui doit faire le nécessaire auprès de son assurance d'organisateur).*

- Participation à une épreuve Tournoi de France : autorisation par la CSNPA  
[domi\\_rabbe@hotmail.com](mailto:domi_rabbe@hotmail.com)

Participation aux TDF sous les couleurs de leur pays, classés dans la compétition mais pas au tournoi de France et ne sont pas sélectionnables aux championnats de France.

- Participation à une coupe de ligue ou de club : autorisation par le Comité de patinage artistique de la Ligue dont dépend le club organisateur, sous les couleurs de leur pays.

## 9. CHAMPIONNATS DE FRANCE Cergy et Roanne

Cergy : réunion CSNPA samedi 2 avril  
2 jurys

Roanne: 24 chambres (2 jurys ( 6 + 3 panel )+ data + cut + comptable +camera + speaker  
+ DT Patricia Scoffier + Dominique Rabbe

Faire faire facture pro forma

Prévoir le transport du matériel fédéral de comptabilité.  $\Rightarrow$  **Dominique**

## 10. CHAMPIONNATS DE FRANCE D2

Dès le championnat de France D2 à Neuilly en avril 2011, suppression du tirage au sort sur place.  
Tirage au sort préalable par le comptable + un O-A (publication le mercredi précédant le championnat) en utilisant la fonction random.

*(La fonction random **automatique** dans le logiciel est impossible par groupe)*

## 11. CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS

Page 100 du règlement : article 1

« à titre expérimental en 2010... » Lire maintenant :

- « COUPLE » en D1, catégorie novice, junior, senior.



Le championnat de France **junior 2012** sera **commun** avec la danse et la synchro.

En conséquence, il est **envisagé** d'organiser pour la saison 2011/2012:

- Un championnat regroupant
  - Novices D1
  - Mimines D1
- un championnat
  - Avenirs D1
  - Poussins D2

Sur une journée pour permettre un regroupement au même endroit.

- Un championnat regroupant la D2 d'avenirs à seniors

## 12. MISE EN PLACE 2011

### ⇒ DEVELOPPEMENT DE LA CATEGORIE AVENIR

Considérant les effets positifs de la catégorie « avenir » et tenant compte des niveaux de médailles constatés :

- Ouverture en 2011-2012 d'une catégorie **TDF2 « avenir »**  
Médaille **préparatoire** minimum
- Catégorie **TDF1 « avenir »** : médaille **pré bronze** minimum

*A noter : les patineurs « avenir » du championnat de France D2, classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>em</sup> et 3<sup>em</sup>, qui auront réalisé les éléments de la pré-bronze pendant l'épreuve, se verront attribuer la médaille pré-bronze (pas d'inscription), dès le championnat **2011**.*

*Décision majorité des juges + JA et TC.*

- *Projet de regroupement des patineurs « avenir D1 » le dimanche du championnat de France à Roanne, mars 2011.*

⇒ **DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE COUPLE**

Simplification de l'accès aux championnats de France : **pour les saisons 2010-2011 et 2011-2012**

- **Si les patineurs du couple possède la médaille « argent » minimum en individuel, il n'y aura pas d'obligation de médaille couple minimum**
- **Participation à 2 TDF sans limitation de zone.**
- **Les TDF1 n° 1, 2, 3, 7 devront ouvrir des catégories couples. Le jury devra être conforme.**

⇒ **DEVELOPPEMENT CATEGORIE POUSSIN**

**A l'issue du championnat de France D2 « poussin » à Neuilly, tous les patineurs de la catégorie qui auront participé au championnat seront regroupés le lundi de pâques 26 avril à Courbevoie.**

*Projet :*

18 filles + 6 garçons

Hébergement le dimanche soir

Diner + PDJ et déjeuner dimanche

**REUNION TELLEPHONIQUE ET SUITE**

1. Martine poursuit sa démarche de dossier candidatures à organisation. Aussi, nous reportons la réunion avec les dirigeants candidats organisateurs à l'occasion du France D2 à Neuilly, évènement sur le quel un certain nombre de présidents se déplace. Le document sera alors publié. Dominique, Martine et Patricia devraient assurer la réunion.

2. Réunion supplémentaire le 5 mars à la FFSG pour finaliser le document de candidature.

*Etude du prix des médailles dans les ligues.*

3. Réunion à Courbevoie, le 5 février de 9h à 14h : aboutir sur le dossier « adultes ».  
*Convier Isabelle Mugnier pour le point sur la saison TDF*

4. Nous maintenons la réunion de Cergy le 2 avril.

5. Le patinage artistique a franchi le seuil des 14000 licenciés 2011.

6. Coupe de France « adultes » : Pierrette Abravanel en charge du dossier pour Boulogne 2011. Dominique doit contacter Serge Petetin, président SCNDG pour mise au point du cahier des charges. Publication du règlement « patinage artistique adultes » tiré du règlement ISU.